

# Organiser le maintien à domicile reste complexe

*Aides disponibles, choix de l'auxiliaire de vie ou travaux d'adaptation du logement: qu'il s'agisse de décider pour votre conjoint ou votre parent, nos conseils pour anticiper la dépendance.*

PAR MORGANE REMY

Un quota de prestations d'aide à domicile de 44 heures par mois: voilà ce que Christian, de Coulommiers (Seine-et-Marne), a pu décrocher pour son épouse de 66 ans, atteinte de la maladie d'Alzheimer. «J'ai peu à peu réussi à bien l'entourer, avec une auxiliaire de vie et une infirmière», témoigne ce retraité d'un an moins âgé, qui a bien sûr dû adapter sa maison, et ne s'accorde que deux fois quinze jours de vacances par an... A l'heure où le gouvernement, confronté au scandale des Ehpad privés, a décidé d'entamer un «virage domiciliaire», maintenir ses proches le plus longtemps possible chez eux relève toujours du casse-tête. A la complexité des démarches

administratives s'ajoute la pénurie de main-d'œuvre, mais aussi un reste à charge élevé. Pour ne rien arranger, les départements, chargés de cette politique de maintien à domicile, se font parfois tirer l'oreille. C'est ainsi que les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont, pour l'heure, refusé de compenser le surcoût dû à la réévaluation du salaire des auxiliaires de vie, décidée fin 2021. «Pour les familles, le reste à charge a dès lors grimpé de 18%!», s'indigne Vincent Vincentelli, responsable réglementaire à l'UNA, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles. Heureusement, quelques progrès sont à signaler, comme la fixation d'une base horaire nationale pour le remboursement des dépenses d'auxiliaires

de vie, ou le lancement probable de MaPrimeAdapt. Nos conseils pour en profiter.

## LIMITEZ L'ADAPTATION DU LOGEMENT AU STRICT NÉCESSAIRE

Près de 8 000 euros: voilà ce que coûte, en moyenne, l'adaptation d'un logement à la perte d'autonomie de ses occupants. Comptez 3 500 euros pour un monte-escalier, une dépense qui peut doubler si l'escalier a un angle, un palier ou est simplement étroit. Pour la douche à l'italienne, avec revêtement antidérapant, c'est 900 euros qu'il faut prévoir... à condition de recourir au plombier du coin, et à un modèle d'entrée de gamme. Si vous passez par un opérateur spécialisé, la note variera de 2 000 à 9 000 euros. Commencez par vérifier si certaines de ces adaptations, comme la suppression de la baignoire, ne peuvent pas être différées. «L'installation d'une planche de bain avec assise sécurisée et d'un double appui pour entrer et sortir ne coûte qu'une centaine d'euros, et réduira le risque de chute», assure ainsi une responsable au sein de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). La visite d'un ergothérapeute, souvent prise en charge par le département, les mutuelles ou les caisses de retraite, sera utile. Ce spécialiste saura détecter les causes de gêne, comme un interrupteur à 3 mètres de la porte, et suggérer des solutions de bon sens. «Un agenda avec un code couleur et le trombinoscope des intervenants a par exemple suffi à un couple d'octogénaires des monts d'Or, près de Lyon, pour gérer leurs services par eux-mêmes», explique Claire Peillon, coordinatrice d'interventions à domicile, basée à Lyon. Pour ce senior de 92 ans, qui pouvait s'habiller et se laver mais perdait la vue, l'astuce a consisté à placer des rubans rouges sur les objets indispensables de son quotidien, comme sa brosse à dents. ...

«MIEUX VAUT  
DEMANDER UN  
DIAGNOSTIC  
PRÉALABLE À TROIS  
PRESTATAIRES  
DIFFÉRENTS.»

**Julien Paynot,**  
directeur général du groupe Handéo



## NOTRE COMPARATIF DE 7 PRESTATAIRES DE MAINTIEN À DOMICILE

Nom du prestataire (Statut)	Territoire couvert (Mandataire ou prestataire)	Nombre d'heures de visites réalisées en 2021	Nombre de salariés de l'aide à domicile (dont diplômés DEAES et plus <sup>(1)</sup> )	Nombre de jours de formation par salarié (Ancienneté moyenne)	Tarif horaire (Prix tarifé avec les départements)	L'avis de Capital
Arcade Assurances Services (Association)	Bouches-du-Rhône (Prestataire)	550 000	555 (56%)	13,6 jours par an (NC)	22 euros (oui)	Cet important opérateur local dispose d'une majorité d'auxiliaires diplômés. Et il veille à proposer des tarifs accessibles, grâce à la convention signée avec le département.
02 (Entreprise)	NC (NC)	NC	13 062 (NC)	NC (3 ans)	25,92 euros (oui)	Les plus gros effectifs du panel. Pour les fidéliser, la politique salariale a été revue, avec une hausse moyenne de 12,8%, et des plannings de visite optimisés.
Petits-fils (Entreprise)	France entière (Mandataire)	6,3 millions	6 424 (NC)	De 2 à 20 jours par an (1,75 an)	De 25 à 29 euros (non)	Tarifs élevés pour ce mandataire, qui laisse donc le soin aux seniors de devenir l'employeur. Mais on a la garantie d'avoir toujours le même auxiliaire de vie.
Réseau Aux'i'life (Entreprise et association)	8 régions (Prestataire)	2 millions	1 200 (71%)	15 jours par an (7 ans)	de 27 à 32 euros (selon le département)	Excellent niveau de formation, pour un faible turnover. Ce réseau, certifié Cap'Handéo, dispose d'un service complet (adaptation du logement, aide au répit...).
Senior Compagnie (Entreprise)	France entière (Prestataire et mandataire)	300 000	2 600 (30%)	4 jours par an (3 ans)	25 euros (non)	L'entreprise met l'accent sur la formation de ses auxiliaires de vie. Il faut dire qu'elle se spécialise dans l'accompagnement des seniors les plus dépendants (Gir 1 à 4).
SMD Lyon (Association)	Lyon (Prestataire)	76 245	59 (51%)	3,14 jours par an (12,8 ans)	24,50 euros (oui)	Un prestataire lyonnais, spécialisé dans l'accompagnement des malades d'Alzheimer. Ses salariés affichent l'ancienneté la plus élevée de notre panel.
Vitaliance (Entreprise)	France entière (Prestataire et mandataire)	1,4 million	6 000 (NC)	2 jours par an (1,8 an)	de 22 à 26 euros (selon le département)	Les effectifs semblent vite tourner. Mais l'intermédiaire, spécialisé dans les cas lourds, a la certification Cap'Handéo. Et ses services sont ouverts 7j/7 et 24h/24.

PHOTO: DAMIEN GRENON POUR CAPITAL

(1) Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social. NC : non communiqué



## MaPrimeAdapt' devrait être lancée, pour les plus de 70 ans

### SOLLICITEZ TOUTES LES SUBVENTIONS À L'ADAPTATION

Point commun des principales aides à l'adaptation disponibles : elles sont réservées aux plus de 60 ans, qui plus est déjà en perte d'autonomie. C'est ainsi que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), versée par les départements, nécessite d'être classé entre Gir 1 et Gir 4, sur cette échelle décroissante de 6 qui évalue le niveau de dépendance. La subvention ne financera par ailleurs que le matériel (monte-escalier, siège de bain pivotant, barres de support...), mais pas la main-d'œuvre. Il est aussi possible de solliciter l'Agence nationale de l'habitat (Anah), dont le programme Habiter facile paiera de 35 à 50% des travaux, dans une limite respective de 7 000 et 10 000 euros. Mais il faudra cette fois se conformer à des plafonds de revenus, fixés à 25 714 et 21 123 euros par an,

dans le cas d'une personne seule. N'oubliez pas de guetter l'arrivée de MaPrimeAdapt', une mesure qui figurait au programme du candidat Emmanuel Macron. Selon les premières préfigurations, elle serait réservée aux plus de 70 ans, pour une prise en charge variant de 50 à 70% des travaux, et soumise à des plafonds de revenus similaires à ceux d'Habiter facile. Si vous cherchez à anticiper une future perte d'autonomie, il faudra vous replier sur des aides moins généreuses, et souvent soumises à condition de ressources. Les caisses de retraite peuvent ainsi financer jusqu'à 3 500 euros.

### NÉGOCIEZ LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

C'est un passage incontournable des personnes en situation de dépendance : la visite, dans les deux ou trois mois suivant la demande d'APA, d'une équipe médico-sociale du département. Elle permettra de fixer le niveau de perte d'autonomie, et donc d'heures d'aide attribuées, ainsi que leur répartition (visites de courtoisie, soins infirmiers, aide ménagère, aide au lever, etc.). Le quota d'heures variera ainsi d'un maximum de 32 heures par mois en Gir 4, la perte d'autonomie

la moins prononcée, à 82 heures pour les cas les plus graves (Gir 1), sans oublier une moyenne de 64 heures en Gir 2 et de 38 heures en Gir 3. Autant dire que cette visite est cruciale ! « Attention, le senior concerné pourra être tenté de dire que "tout va bien" de peur d'être placé en Ehpad, ou simplement confronté à la réalité de sa dépendance », avertit Sandrine Ruy, fondatrice de l'entreprise solidaire spécialisée Accesame. Certains besoins peuvent aussi être négligés, comme le maintien d'un lien social ou de sorties. « Ces interactions sont pourtant primordiales pour se maintenir le plus longtemps à domicile, et doivent être prévues dans le plan », assure Vincent Vincentelli, de l'UNA. Autre biais, signalé par le HCFEA, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge : « La présence d'un conjoint aux côtés de la personne en perte d'autonomie n'est pas prise en compte de la même façon selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. » Un senior dépendant encore accompagné de son épouse risque donc d'obtenir un service moins complet que dans le cas inverse... A noter : en cas de désaccord sur le plan d'accompagnement, vous disposez de dix jours pour le contester.

### RÉDUISEZ LE RESTE À CHARGE DES VISITES, GRÂCE AUX AIDES

Universelle, l'APA attribuée variera selon les ressources du senior. La subvention s'échelonne ainsi de 100% (cas d'une personne seule avec moins de 816,65 euros de revenu mensuel) à seulement 10% (au-delà de 3 007,51 euros par mois) du montant du plan d'aide. Attention : ces prises en charge s'appliquent sur la base d'un tarif horaire forfaitaire, unifié au niveau national depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, de 22 euros. Ce nouveau plancher, s'il pourra malheureusement inciter certains départements jusqu'ici plus généreux à revoir leur barème à la baisse, forcera en revanche les moins-disants à dépenser plus. Même en tenant compte de cette mesure, le reste à charge n'a souvent rien de négligeable : s'il n'est que de 361 euros

## LE VIAGER POUR FINANCER LA DÉPENDANCE

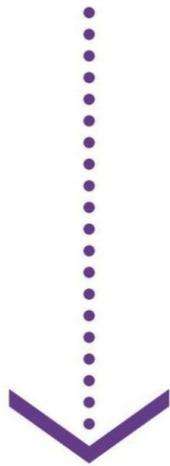
Le viager a beau constituer une solution idéale pour financer l'adaptation de son domicile et ses dépenses de dépendance, il comporte un frein majeur : en cas de décès prématuré du crédientier (le vendeur du bien), ses héritiers n'auront évidemment droit à rien. Quant au débirentier (l'acheteur), il aura de son côté réalisé une très bonne affaire, puisqu'il n'aura payé au total que peu de rentes viagères, en complément du (faible) bouquet de départ. Heureusement, de nouveaux acteurs institutionnels, tels ViaGénération, Coremimmo et Silver Avenir, s'emploient à gommer ces inconvénients. Ils achètent en effet en nue-propiété : si le vendeur ne touche pas de rente, il reçoit

à la signature, en moyenne, 60% de la valeur de son bien, après une décote liée à sa valeur d'occupation. Mieux : certains de ces intervenants prévoient en plus d'aider les occupants à adapter leur logement à la dépendance. Autre atout : comme il s'agit de fonds, qui mutualisent la mise sur des centaines de maisons ou d'appartements, les transactions sont plus équilibrées que dans le cas d'un investisseur particulier, tenté de fortement négocier le prix d'achat. Mais, comme avec le viager traditionnel, ces fonds concentrent leurs acquisitions dans les zones les plus cotées, comme Paris, Lyon ou la Côte d'Azur. Et ne s'adressent qu'à des propriétaires déjà âgés, de 80 ans en moyenne.

par mois (soit 20% de reste à charge, sur la base du barème) pour une personne seule très dépendante avec 1 600 euros de revenu, il passe à 912 euros (soit 57% de reste à charge) pour un revenu de 2 400 euros. Les plus autonomes (Gir 5 et 6), privés d'APA, solliciteront d'autres aides, comme celles des caisses de retraite (jusqu'à 3 000 euros par an, pour une prise en charge de 10 à 73% des visites). Les demandes, étudiées au cas par cas, impliqueront aussi de subir une visite d'évaluation de la dépendance. Ces seniors pourront aussi se tourner vers le département, pour un coup de pouce ponctuel destiné à financer une aide ménagère ou du portage de repas. Attribuée sous condition de ressources, la subvention sera récupérée sur la succession si elle excède 46 000 euros. Une des difficultés consiste donc à frapper à la bonne porte. Sauf dans les 20 départements qui, comme le Rhône, le Nord ou Paris, ont créé un guichet commun avec les caisses de retraite. Par ailleurs, quelle que soit la perte d'autonomie, pensez à solliciter le crédit d'impôts, de 50% des dépenses (APA déduite), limité à 6 750 euros par an pour une personne seule de plus de 65 ans (7 500 euros pour un couple).

### COMPAREZ LES TARIFS HORAIRES DES PRESTATAIRES

Entreprise privée ou association, prestataire se chargeant de toutes les formalités ou mandataire vous obligeant à devenir l'employeur direct de l'auxiliaire de vie : comme le montre notre tableau comparatif page 85, choisir parmi les structures de maintien à domicile relève du casse-tête ! Pour maîtriser la note, le mieux est de se tourner vers celles, le plus souvent associatives et agissant en qualité de prestataire, qui ont signé une convention tarifaire avec le département d'exercice. Le prix facturé sera alors le plus proche possible du plancher national de 22 euros l'heure. «En tirant sur tous les coûts, nous sommes à 24,50 euros, témoigne Marie Poncet, directrice de l'association SMD Lyon. C'est le minimum, pour un bon niveau



# 22 €

Tarif horaire plancher servant à calculer l'APA depuis début 2022

# 85%

des Français souhaitent vieillir à domicile, selon un sondage Ifop de 2019.

de qualité.» Les entreprises privées du secteur, si elles disposent souvent des effectifs les plus importants, se démarquent par des tarifs plus élevés en moyenne. «Il faut compter 29 euros l'heure pour les dix premières heures hebdomadaires, mais le prix descend progressivement à 25 euros», résume Maxime Daumer, porte-parole de Petits-fils, une filiale de Korian. L'entreprise n'agit pourtant qu'en tant que mandataire, et laisse donc aux seniors une bonne partie des formalités. Sachez aussi que certains tarifs horaires incluent le temps de transport et d'habillage des intervenants. «Soit en moyenne quinze minutes, à retirer de la première heure de prestation», alerte Vincent Vincentelli. Bien sûr, vous pouvez aussi devenir employeur direct, pour un tarif horaire qui avoisinera alors 12 à 15 euros. «Mais la personne âgée devra être pleinement en capacité d'endosser ce rôle, notamment en cas de licenciement», avertit la CNSA.

### VÉRIFIEZ LE PROFESSIONNALISME DE L'AUXILIAIRE

C'est connu, le secteur peine à recruter, et la qualité de service laisse souvent à désirer. Comme le montre notre tableau, l'ancienneté, notamment dans les entreprises privées de type Petit-fils ou Vitalliance, n'excède parfois pas deux ans ! Raison de plus pour se fier aux structures qui font des efforts de formation, ou embauchent en priorité des auxiliaires qualifiés (avec un niveau DEAES, pour diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social). C'est le cas, dans notre tableau, du réseau Auxilife, ou d'Arcade Assurances Services. Le réseau d'associations ADMR, très présent en milieu rural, s'engage par exemple à former la moitié de ses salariés chaque année. «Les sessions portent sur les gestes et postures, les handicaps psychiques ou l'accompagnement des aidants», détaille Jérôme Perrin, directeur du développement et de la qualité d'ADMR. S'il faut se méfier des taux de satisfaction obligatoirement affichés par les intermédiaires (ils sont calculés

en interne...), vous pouvez sinon vous référer à la certification Cap'Handéo, qui mène des audits réguliers contraignants. Sachez enfin que vous êtes toujours libre de changer d'intervenant. Mais, si vous êtes employeur direct ou avez signé via un mandataire, il faudra mener vous-même la procédure de licenciement, qui implique de prévoir un entretien contradictoire, et de verser une indemnité d'un quart de salaire par année d'ancienneté entre huit mois et dix ans d'ancienneté, portée à un tiers de salaire par année d'ancienneté, au-delà de dix ans d'ancienneté. Si vous êtes passé par un prestataire, vérifiez les clauses du contrat : certains d'entre eux prévoient une surfacturation, pour des remplacements en moins de 48 heures.

### AIDANTS, FAITES JOUER TOUS VOS DROITS

Même en décrochant un plan d'accompagnement généreux, l'aidant sera mis à contribution. «Ces périodes difficiles durent de cinq à six ans en moyenne», rappelle Nathalie Gateau, directrice des engagements sociaux et sociétaux de la mutuelle Apicil. Il faut donc se prévoir des pauses. «J'ai un répit de deux fois quinze jours prescrit par mon médecin traitant, et pris en charge par la Sécurité sociale», décrit Christian, notre témoin retraité, qui aide chaque jour sa conjointe à se lever, à s'habiller et à se nourrir. Le couple recourt aussi au service d'un centre de jour une fois par semaine, ce qui permet à Christian de voir des amis, et de vivre sa vie durant quelques heures. Les aidants encore en activité peuvent compter, eux, sur les 66 jours annuels de congé «proche aidant», indemnisés à hauteur de l'allocation journalière du proche aidant (Ajpa) de 58,59 euros par jour. Quand ce proche est salarié, il peut parfois bénéficier d'aides de la part de son entreprise et de dons de RTT de la part de ses collègues. Et s'il renonce à son activité, il peut devenir le salarié de son parent, ce qui lui permettra d'avoir une protection sociale, incluant chômage et droit à la retraite. ■